Publié le 12/06/2025

## COMMUNES COMMUNES DU VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES © 02 31 15 63 70

Date de convocation 16.05.2025

Nombre de conseillers :

En exercice :

Présents : Votants

Quorum:

10

8

8

6

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à 18h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Janville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents: MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: Mme Nathaly MONROCQ, M. Laurent DECLERCK, Mme Alexandra LEPINAY, M. Stéphane AMILCAR.

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

Délibération n° 2025 / 18B

Objet : Achat et pose d'un abri vélos sécurisé et d'un totem de réparation vélos à installer à la gare de Frénouville-Cagny

Dans son schéma directeur de mobilités adopté en novembre 2022, la Communauté de communes s'est engagée à équiper les deux gares du territoire d'abris vélos sécurisés.

Après avoir contacté la SNCF afin de connaître les modalités et conditions nécessaires à l'installation de cet équipement, la SNCF nous a fait parvenir une convention d'occupation du domaine public qui a été complétée et renvoyée à la SNCF le 20/02/2025 pour relecture et signature. Nous avons aussi reçu le catalogue du fournisseur retenu par la SNCF dans le cadre d'un marché public passé.

Le modèle que nous avons retenu pour les besoins du territoire est un box autoportant compact en duplex de 10 places individuelles sécurisées permettant un libre accès avec fermeture par cadenas.

L'investissement HT de :

- 1 abri vélo 10 places individuelles 28 700 €;
- 1 totem de réparation vélos 2 235 €.

Le montant du devis TTC s'élève à la somme de 37 122 €

Une demande d'aide a été déposée sur la plateforme « Alvéole plus » gérée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). La subvention éligible est de 12 000 €.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 11/06/2025 Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID: 014-200065589-20250605-2025\_18B-DE

🕏 décide d'engager les démarches nécessaires à l'installation de cet équipement sur le site de la gare SNCF de Frénouville-Cagny.

TE de

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Claude FOUCHER Le Président, Philippe PESQUEREL